



Québec, le 1^{er} novembre 2023

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux
des Centres de services scolaires et des Commissions scolaires,

Le ministère de l'Éducation souhaiterait vous faire part d'informations relatives à la mesure budgétaire de fonctionnement 15111, l'esprit d'entreprendre. Ces informations touchent les deux volets de la mesure, soit le volet 1 qui se nomme *l'expérimentation entrepreneuriale* et le volet 2 qui se nomme *Éducation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres d'éducation des adultes*.

Les Centres de services scolaires et les Commissions scolaires devront effectuer leur demande directement dans [CollecteInfo](#). À cet égard, je souhaiterais vous rappeler que pour s'assurer de conserver les sommes du volet 2 de la mesure par vos organisations, il importe de respecter tous les engagements reliés à celle-ci, dont celui de réaliser un projet entrepreneurial admissible et le déposer au [Défi OSEntreprendre](#). Afin de vous aiguiller, voici le calendrier des moments de dépôts des demandes relatives aux différents volets.

Calendrier :

- Demande Mesure 15111 volet 2, du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2023;
- Demande Mesure 15111 volet 1, du 1^{er} février au 19 mars 2024.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer à l'adresse fgj-devpro@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Quirion
Directeur des programmes d'études
en formation générale des jeunes